

témérité de consacrer de grandes étendues à cette culture, menacés qu'ils sont sans cesse par de nouvelles diminutions du prix d'huiles végétales fabriquées à moins de frais à l'étranger.

Il ne faut pas oublier que le droit dont étaient frappées les huiles alimentaires fabriquées dans l'Empire a été réduit de 13 p. 100 à rien, il y a environ un an; et ce n'est pas la fin. On a ajourné une demande faite à la Commission du tarif par la *Canada Packers* en vue d'en appeler d'une décision du ministère du Revenu national. L'audience devait avoir lieu le 12 mars. L'appel se fonde sur le fait que l'huile de coton ou de soya expédiée en lots mixtes, dans des wagons-citernes, est grevée d'un droit de 20 p. 100 *ad valorem*, tandis que l'huile brute est frappée d'un droit de 10 p. 100 la tonne. Comme je viens de le dire, l'audience a été remise, mais il semblerait que les fabricants de margarine ne veuillent pas préparer ces huiles au Canada et préfèrent, par conséquent, les y faire venir déjà raffinées.

Lorsque le Parlement a supprimé les droits douaniers sur les huiles comestibles en provenance des pays de l'Empire, l'industrie laitière n'a guère protesté. On fabriquait alors la margarine d'huile de coton et d'huile de soya importée des États-Unis, mais d'après les rapports du Bureau fédéral de la statistique, au cours des neuf derniers mois de 1950, on a importé plus de 5 millions et demi de livres d'huile de coprah pour la fabrication de margarine. En 1939, on achetait cette huile à raison de 6-1c. la livre.

"Kreamy Wip" est un nouveau produit fabriqué au Canada, qu'on vend surtout à la boulangerie. Il est à base d'huile végétale, et comprend soit du lait écrémé, soit de la poudre de lait écrémé, mais aucune crème naturelle. Ce produit a remplacé des centaines de mille pintes de crème de qualité moyenne par année, et dans le cas de certaines laiteries, la perte représente une forte proportion de toute la crème qu'on y vendait autrefois. Les boulangers se servent de ce produit à la place de la crème fouettée dans les choux à la crème, les garnitures de tartes, de gateaux, et le reste. Les producteurs laitiers ont perdu un débouché important de ce côté. Le produit à base d'huile se vend un peu plus de la moitié du prix de la crème naturelle.

Dans quelques villes des États-Unis, on permet de vendre un produit qui ressemble au lait et qui lui est substitué, mais qui n'est que du lait écrémé, fortifié avec des huiles végétales en vue de remplacer la crème qu'on en a complètement enlevée. Ce produit remplace le lait entier comme breuvage. Beaucoup d'États permettent de remplacer la

crème naturelle dans les mélanges à crème glacée. Il ne semble pas juste que les laitiers canadiens aient à faire face à une concurrence de cette nature. J'aimerais vous donner une série de chiffres authentiques, que j'ai obtenus du Conseil national de l'industrie laitière. Bien qu'ils aient pu changer un peu, je les crois exacts. La première série porte sur la production de beurre au Canada. Voici le tableau:

Production totale de beurre au Canada

	(en milliers de livres)		Total
	Beurre de fabrique	Beurre de ferme	
1948	285,629	62,845	348,474
1949	279,805	52,852	332,457
1950	262,500*	50,000*	312,000*

*Estimation.

Le très hon. M. Gardiner: S'agit-il de livres?

M. Blair: Il s'agit de milliers de livres. En 1950, le Canada a produit près de 36 millions de livres de beurre de moins qu'en 1948. Je passe maintenant à la consommation de beurre de fabrique au Canada:

Consommation de beurre de fabrique au Canada
(en milliers de livres)

1948	305,553
1949	260,034
1950	276,959

En 1950, la consommation de beurre de fabrique au Canada a été inférieure de près de 30 millions de livres à ce qu'elle a été en 1948. Voici maintenant les chiffres relatifs aux revenus en espèces que les cultivateurs canadiens ont tirés de l'industrie laitière:

Revenus en espèces des cultivateurs, provenant de l'industrie laitière au Canada

1948	\$386,553,000
1949	350,010,000
1950 (estimation)	323,993,000

Ces données sont les plus exactes qu'on ait pu obtenir. En 1950, les revenus agricoles en espèces provenant de l'industrie laitière ont diminué de 62 millions et demi de dollars par rapport à 1948. Je cite maintenant les chiffres concernant la production de margarine:

Production de margarine

1949	73,958,000 livres
1950	94,032,000 livres

Je désire rappeler aux députés que la vente de la margarine est interdite dans deux de nos provinces. Voici des données relatives à la consommation de la margarine:

Consommation de margarine

1949	71,946,000 livres
1950	93,648,000 livres

La consommation de margarine en 1950 a augmenté de 21.7 millions de livres, soit de plus de 30 p. 100 par rapport à 1949. Passons maintenant à la production globale de lait au Canada. Voici les chiffres: